

**EUDISTE BIENHEUREUX
CHARLES NICOLAS
ANCEL**

18 août

UNITE DE SPIRITUALITE EUDISTE

**« Bienheureux les persécutés à cause du
la justice, le Royaume des cieux est à
eux »
(Mt 5,10)**

LES MARTYRS DES PONTONS DE ROCHEFORT

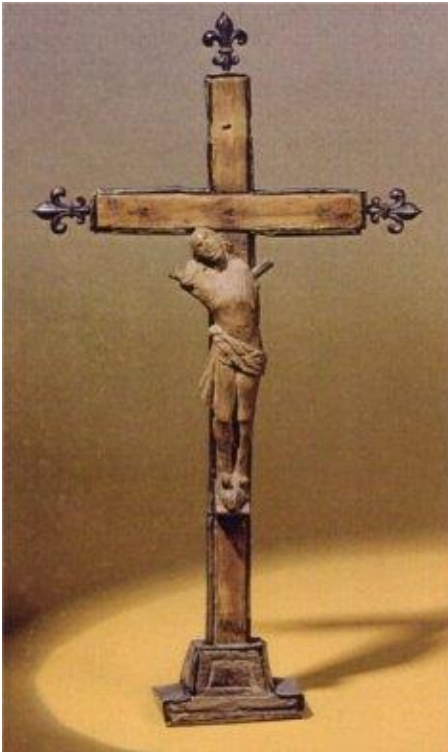
Pour avoir refusé de prêter serment à la Constitution civile du Clergé, approuvée officiellement le 12 juillet 1790, 829 prêtres vont changer l'histoire des « pontons de Rochefort ». La majorité d'entre eux viennent des diocèses du nord de la France et ont été détenus à partir d'avril 1794 sur deux bateaux : les Deux Associés et le Washington. Ces deux bateaux devaient partir pour la Guyane. Confinés dans des conditions de détention insalubres, les prisonniers furent très vite victimes d'une épidémie de typhus. Débarqués le 20 août dans un hôpital de campagne de l'île Madame, 254 prisonniers moururent en l'espace de deux mois. Les 310 survivants furent embarqués pour le terrible hiver 1794-1795. Transférés à Saintes en février 1795, ils furent libérés et revinrent à leur ministère. En tout 547 prêtres périrent en Charente, c'est-à-dire deux tiers des prisonniers.

Le Pape Jean Paul II rendit hommage à leur inébranlable confiance en Dieu, à l'aide mutuelle dont ils témoignèrent au milieu des pires événements et au



profond sens de l'Eglise qui les encourageait. Il béatifica 64 d'entre eux à Rome en octobre 1995. Charles-Antoine-Nicolas ANCEL, eudiste de Lisieux, fut l'un d'eux. Déporté sur Les Deux Associés, il mourut le 29 juillet 1794.

« Nous sommes les plus scélérats des hommes, mais nous sommes les plus heureux des chrétiens » (l'un des prêtres déportés)



L'une des reliques de ce temps, le **«Christ sans bras »**, fut taillé avec un rasoir par les prisonniers. L'un des prêtres déportés témoigne de cela : *«Les malades s'accrochaient à la croix rustique que l'un d'entre eux avait fabriquée rapidement comme il pouvait. Embrassant ce signe de notre Salut, ils mourraient en embrassant le sauveur »*.

Ils mouraient en embrassant le Sauveur !

Ils ne se faisaient pas d'inquiétudes inutiles à propos de leur libération ; mais ils s'efforçaient de profiter de leur temps de détention pour méditer sur leurs années passées, prenant de saintes résolutions pour le futur, afin de rencontrer la liberté de l'âme, malgré la détention du corps. (???) Quand Dieu leur permit de récupérer tout ou partie de la liberté après laquelle soupire notre nature, ils évitèrent une joie exagérée, en en entendant la nouvelle.

Conservant la tranquillité de l'âme, ils supportèrent sans murmure la croix qu'on leur imposait et ils étaient disposés à la supporter pour plus longtemps encore, avec courage et comme de vrais chrétiens, qui ne se laissent pas abattre par l'adversité. Quand on leur parlait de rendre leurs droits, ils ne montraient aucune avidité à les réclamer, sinon avec modestie et avec les vraies raisons par lesquelles ils pouvaient les réclamer. Ils reçurent sans se plaindre ce qui leur était donné ; ils étaient habitués, comme ils devaient l'être, à rejeter les biens terrestres et à se contenter de peu, à l'exemple des apôtres.

Ils ne donnaient pas satisfaction aux curieux qui se trouvaient sur leur chemin. Ils ne répondaient pas aux questions vaines qu'on leur faisait sur leur passé ; ils laissaient entrevoir qu'ils avaient supporté les souffrances avec patience, sans rentrer dans les détails et sans montrer aucun ressentiment contre ceux qui furent les auteurs et les instruments de leurs souffrances (...). Ils se condamnèrent au silence le plus sévère et le plus absolu à propos des défauts ou de fragilités qu'avaient eu avoir leurs frères dans une telle situation honteuse, ainsi qu'à propos de leur mauvaises conditions sanitaires et des autres tourments. Ils conservèrent la même charité pour tous ceux qui avaient une opinion religieuse différente de la leur. Ils évitèrent tout sentiment de rejet ou d'agressivité, se conten-

tant de déplorer intérieurement, et s'efforçant d'emmener les autres vers le chemin de la vérité par le biais de la douceur et de la modération.

Ils ne montrèrent aucune tristesse pour la perte de leurs biens, ils ne firent aucune réclamation pour les récupérer et n'eurent aucun ressentiment contre ceux qui les avaient maintenant. Ils tenaient ensemble un seul cœur et une seule âme, sans discriminer et sans prendre de distance avec leurs frères, sous aucun prétexte. Ils ne s'immiscèrent pas dans les choses politiques, se contentant de prier pour le bonheur de la patrie et de se préparer pour une vie nouvelle, si Dieu leur permettait de rentrer chez eux, de se convertir en personnes qui édifient les autres et en modèles de vertu pour les gens, en se déprenant des choses du monde, en se consacrant à la prière et à l'amour du recueil et de la piété.

*« Je t'adore et glorifie, très aimable
Jésus, dans le cruel martyr que tu as souffert
en ta Passion et sur ta croix »*

Saint Jean Eudes

« Si venait l'occasion où je me vois obligé de choisir entre mourir et renoncer à ma foi en toi, ou de faire quelque chose d'important contre ta volonté, je te fais vœu et promesse, confiant en ta miséricorde et en l'aide de ta grâce, de te confesser, te reconnaître, t'adorer et de te glorifier devant tout le monde, au prix de mon sang, de ma vie et de tout sorte de martyr et de tourments.»

(saint Jean Eudes, Vœu de martyr)

Que toute ma vie soit
un perpétuel sacrifice
d'amour et de louange
à toi !



Directeur : P. Alvaro Duarte Torres, CJM

Mise en page et conception : Hermes Florez Perez

Traduction approximative depuis l'espagnol: Aude Bauguin